AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-5-75037636

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31130 BALMA

(Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin Nº 39 (10ème envoi 1975) - 29 Avril 1975

/V I G N E/

-Araignées jaunes et rouges : Depuis quelques jours, à la suite du net réchauffement de la température, on constate la reprise d'activité des femelles hivernantes de l'araignée jaune (E. carpini), alors que les éclosions d'oeufs d'hiver de l'araignée rouge (P. ulmi) sont devenues importantes et que les premiers individus adultes apparaissent.

Il y a donc lieu de surveiller attentivement les vignes envahies l'année dernière afin d'intervenir si cela est nécessaire. On estime que, jusqu'au stade F (grappes visibles), un traitement ne se justifie que lorsqu'on dénombre au moins 15 à 20 formes mobiles par feuille, en moyenne. Lorsque l'araignée jaune prédomine, employer de préférence un produit à base de Dialifor (Torak) ou de Monocrotophos (Azodrin 20, Nuvacron) malheureusement toxiques pour les auxiliaires ; si c'est l'araignée rouge, préférer un produit peu dangereux pour les auxiliaires : soit du Tétrasul (Animert) à 40 g de MA/hl, soit du Tétradifon (Tédion émulsion) à 16 g de MA/hl, ou encore du Dicofol à 50 g de MA/hl. Si l'on emploie le Tétrasul, traiter par beau temps stable (le produit perd de son efficacité s'il pleut dans les trois jours qui suivent l'application). Ce traitement doit être exécuté parfaitement.

-Tordeuses de la grappe : Dans certains vignobles de la Haute-Garonne (secteur de Fronton), du Tarn (secteur de St-Laurent près de Gaillac), du Gers (Salles d'Armagnac, Bourrouillan) en particulier, de nombreuses captures de papillons d'Eudemis sont enregistrées depuis une huitaine de jours à la suite de l'installation de pièges à phéromones (sexuels).

Malgré ces captures abondantes, il n'y a pas lieu d'intervenir dans l'immédiat. Les pièges sexuels, plus efficaces que les pièges alimentaires, ne capturent que des mâles et ceux-ci sont normalement plus abondants que les femelles au début des vols. En outre, il ne faut pas oublier que la lutte est dirigée contre les jeunes chenilles peu après leur éclosion. Il faut donc attendre que celle-ci se produise.

Des indications seront données dans un prochain bulletin à propos du moment du traitement.

-Black-rot - Mildiou - Oïdium : Nous rappelons les termes du précédent bulletin.

/TOUS ARBRES FRUITIERS/

-Araignées rouges (P. ulmi) : Dans les plantations envahies, intervenir dès que possible avec un acaricide spécifique. Par beau temps chaud, préférer le Tétrasul (Animert) à 40 g de MA/hl, peu dangereux pour les auxiliaires ou le Dicofol à 50 g de MA/hl (Kelthane, Sovifol), ou encore du Tétradifon (Tédion émulsion) à 16 g de MA/hl.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

-Tavelures du pommier et du poirier : Les projections d'ascospores vont encore se poursuivre en assez grand nombre lors des premières pluies à venir, alors qu'une nouvelle sortie de taches s'est produite au cours de la semaine écoulée. Cependant, jusqu'à présent, les manifestations de la maladie sont relativement rares dans l'ensemble sur les pommiers, elles sont plus nombreuses sur les poiriers.

En raison de l'accroissement important de la végétation depuis une semaine, il est nécessaire d'intervenir à nouveau, autant que possible avant les prochaines pluies.

.../...

si la précédente application date de plus de 5 à 6 jours.

/ NOYER / Bactériose du noyer : Plusieurs variétés, Marbot, Franquette en particulier, ont atteint les stades CF-CF2 (bourgeons largement éclatés, les premières feuilles commencent à se déplier) qui marquent le début de la sensibilité des noyers à la bactériose. Certains francs approchent du stade du début de la floraison.

Les premières pluies à venir pourront donc être à l'origine d'infections. Sur toutes les variétés parvenues au stade sensible, effectuer, autant que possible avant ces précipitations, une première pulvérisation en utilisant un produit cuprique à la dose de 150 g de cuivre métal à l'hectolitre d'eau, soit par exemple : 300 g, 600 g, ou 750 g d'une spécialité titrant respectivement 50 %, 25 % ou 20 %.

Bien mouiller l'ensemble de la nouvelle végétation.

LES MALADIES DES CEREALES (TRAITEMENTS EN COURS DE VEGETATION)

Un grand nombre d'essais ont été réalisés sur ce thème, depuis 5 ans, par l'I.T.C.F., l'I.N.R.A., les Sociétés et notre propre Service. Tous ces essais ont amené le Ministère de l'Agriculture à autoriser à la vente plus de 20 spécialités.

Les matières actives ou associations de matières actives entrant dans la composition de ces produits permettent, assez schématiquement, de les classer en trois groupes:

1.- Les produits spécifiques anti-oïdium : Calixine (Tridemorphe) ; Laptran 20 EC (Ditalimfos) ; Microthiol spécial (Soufre) ; Milgo E (Ethirimol) ; Saprol (Triforine).

2.- Les produits destinés à lutter contre les maladies du feuillage et de l'épi : Calixine M (Tridemorphe + Manèbe) ; Daryl 96 (Soufre + Thirame) ; Daryl M, Silodor,Trial (Soufre + Manèbe) ; Mancokar (Dinocap + Mancozèbe ; Milcap (Ethirimol + Captafol) ; R H F 73-2 (Soufre + Mancozèbe).

3.- Les produits destinés à lutter contre les maladies du pied du feuillage et de l'épi: Bavistine, Derosal (Carbendazim) ; Bavistime M (Carbendazim + Manèbe) ; Benlate (Bénomyl); Cérétal (Captafol + Carbendazim) ; Cérébel, Grex (Bénomyl + Manèbe) ; Cérébel N, Gretex TX (Carbendazim + Manèbe) ; Epidor (Bénomyl + Mancozèbe) ; Epidor P (Carbendazim + Mancozèbe) ; Peltar (Méthylthiophanate + Manèbe).

Dans notre région, les attaques d'Oïdium sont fréquentes, précoces mais généralement peu graves, la maladie étant rarement présente au niveau des dernières feuilles et de l'épi. C'est pourquoi nous déconseillons l'utilisation des produits spécifiques anti-oïdium, d'autant plus que la destruction de l'oïdium peut favoriser des attaques de rouilles qui ont fréquemment un caractère de gravité.

Les produits du 1er groupe ne pourraient donc être utilisés que dans des circonstances exceptionnelles pour corriger une erreur culturale (excès d'azote, densité élevée de semis ...). Mais même dans ce dernier cas, il est préférable d'utiliser un des produits du 2ème groupe comportant du Manèbe ou du Mancozèbe ayant une action préventive sur rouilles. Outre leur action sur oïdium et rouilles, ces produits sont actifs sur septorioses (feuilles, épis) et sur fusarioses de l'épi.

Restent enfin les produits du 3ème groupe, actifs sur la plupart des maladies présentes dans un champ de céréales et dont l'application doit être effectuée dès maintenant (stade 2ème noeud du blé). Malgré des conditions hivernales théoriquement favorables, les maladies du pied sont rares cette année en raison du faible nombre des semis précoces favorables et de la fraîcheur relative du mois de mars.

Les années qui viennent de s'écouler nous ont montré que les traitements systématiques n'étaient pas rentables. Nous invitons donc les producteurs de céréales à ne traiter actuellement leur champ que dans les conditions favorables au développement des maladies du pied :

- présence de maladie observée au stade deuxième noeud sur au moins 20 % des tiges examinées (taches brunes à la base de la tige après enlèvement des gaines) ;
- précédent favorable (céréale) ; fumure azotée élevée ;
- variété sensible (Top ; Choisy ; Capitole ; Hardi...) ; semis précoce ...

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",
P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.